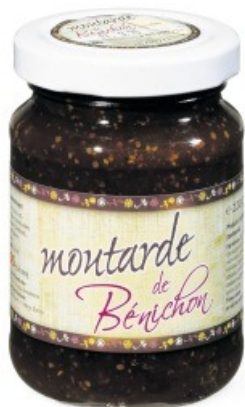


06.09.2013 – 17:25 Uhr

## Migros rappelle la moutarde de Bénichon



Zürich (ots) -

Migros rappelle les articles régionaux Moutarde de Bénichon 220g et 400g (numéros d'article 1510.005 et 1510.952) vendus par les coopératives de Genève, Vaud et Neuchâtel/Fribourg. Lors de contrôles, Migros a constaté que certains produits étaient bombés et que de la moutarde sortait de l'emballage. Il n'a pas encore été possible d'élucider totalement les causes du problème, c'est pourquoi Migros rappelle ces articles de façon préventive. Un danger pour la santé ne peut en effet pas être totalement exclu. Pour l'heure, nous présumons une altération due à des germes non pathogènes. Des clarifications et des analyses plus poussées sont encore en cours.

Pour des raisons de sécurité, Migros prie sa clientèle de ne plus consommer les produits suivants:

Moutarde de Bénichon, 220g, 3,80 CHF, numéro d'article 1510.005 Moutarde de Bénichon 400g, 5,80 CHF, numéro d'article 1510.952

Naturellement, les clientes et les clients peuvent rapporter les articles en question dans les magasins. Le prix de vente leur sera remboursé.

Zurich, le 6 septembre 2013

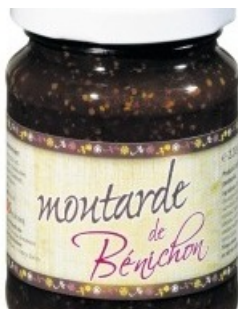
Contact:

Pour les journalistes: Christine Gaillet, porte-parole de la FCM,  
tél. 044 277 22 81, christine.gaillet@mgb.ch.

Pour la clientèle: M-Infoline, tél. 0848 84 08 48

Une image téléchargeable est disponible sous [www.migros.ch/medien](http://www.migros.ch/medien)

Medieninhalte





Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100743448> abgerufen werden.